

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

SECRETARIAT GENERAL

Projet Multinational « Création de zones libérées durablement de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase en Afrique de l'Est et de l'Ouest »

FOURNITURE D'INSECTICIDE ET EXECUTION PULVERISATIONS (AERIENNE ET TERRESTRE) DANS LE BASSIN DU BANI

Avis D'appel D'offres International (AAOI)

AAOI n° : 001/PATTEC- Mali
N° du Prêt FAD : 2100150009196 du 14 février 2005
Titre du prêt BAD : Projet de « Création de zones libérées durablement de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase en Afrique de l'Est et de l'Ouest »

1. Le Gouvernement de la République du Mali a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement en différentes monnaies, pour financer le coût du Projet de « Création de zones libérées durablement de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase en Afrique de l'Est et de l'Ouest ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de la **FOURNITURE D'INSECTICIDE ET L'EXECUTION DE PULVERISATIONS (AERIENNE ET TERRESTRE) DANS LE BASSIN DU BANI**.
2. Le Ministre de l'Elevage et de la Pêche de la République du Mali invite, par le présent Appel d'offres international, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la **FOURNITURE D'INSECTICIDE ET L'EXECUTION DE PULVERISATIONS (AERIENNE ET TERRESTRE) DANS LE BASSIN DU BANI en un (01) lot unique et indivisible**.
3. Les soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres peuvent obtenir des informations supplémentaires ou examiner les dossiers d'appel d'offres dans les bureaux de la **Cellule de Gestion du Projet Multinational « Création de zones libérées durablement de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase en Afrique de l'Est et de l'Ouest »BP 9125, Sotuba, Bamako-Mali, Tel : + (223) 20 24 01 43/ 66 72 58 69**
4. Le Dossier d'appel d'offres international pourra être acheté par les candidats à la Direction des Finances et du matériel du Ministère de l'Elevage et de la Pêche **Tél : (223) 2 22 10 86; Fax : (223) 222 09 57**, Route de Kouloba. et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Cent mille (100.000) F CFA** ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible.
5. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les dispositions standards du *Dossier type d'appel d'offres*

pour l'acquisition des biens et fourniture publié par la Banque africaine de développement.

6. Les offres sont valables pour une période de **120 jours** après l'ouverture des plis et doivent être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant au moins égal à **50 millions de Francs CFA**, ou de sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible et délivrée par une banque agréée en République du Mali ou une banque ayant une renommée internationale
7. Les offres seront déposées sous plis fermés **à la Direction des Finances et du Matériel, Division des Finances et du Matériel du Ministère de l'Elevage et de la Pêche** Tél : (223) 20 22 10 86; Fax : (223) 20 22 09 57, route de Koulouba Bamako au plus tard le **28 novembre 2011 à 10 heures**.
8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **même jour à 10h30mns** dans la salle de réunion de la **Direction des Finances et du Matériel du Ministère de l'Elevage et de la Pêche** Tél : (223) 20 22 10 86; Fax : (223) 20 22 09 57, Route de Koulouba Bamako.